

Pour qui ?

Néo bachelier / étudiant

Étudiant sous contrat

Salarié

Personne en reconversion

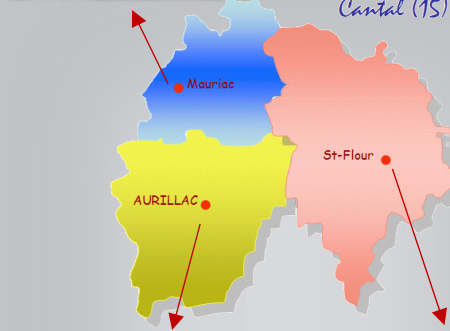
Demandeur d'emploi

Vous souhaitez suivre/reprendre une formation dans le supérieur mais **vous habitez loin de l'université ou l'école** qui la propose

Vous êtes intéressé.e par la formation à distance mais **vous avez peur de ne pas y arriver et d'être seul.e.**

Vous n'avez **pas le matériel informatique** pour suivre une formation à distance

Le Campus Connecté Cantal Auvergne est une solution !



Contact :

Betty FAURE

06.08.30.44.12

04.43.79.11.52

Betty.faure@uca.fr

campus-connecte15.inspe@uca.fr

<https://www.facebook.com/CampusConnecteCantalAuvergne>

<https://inspe.uca.fr/vie-etudiante/campus-connecte-cantal-auvergne>

Campus Connecté Cantal Auvergne / INSPÉ
Campus universitaire Simone Veil
25 Rue Ecole Normale
15000 AURILLAC



La fac à deux pas de chez soi !

Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Avec le soutien de :

Chaque jour à vos côtés



Le Campus connecté Cantal Auvergne

3 lieux d'études pour suivre à distance votre formation dans laquelle vous êtes inscrit.e auprès d'une université ou école en France.

- **Aurillac** Campus universitaire Simone Veil
- **Saint Flour** Lycée de Haute Auvergne
- **Mauriac** Lycée Georges Pompidou

Des espaces polyvalents équipés et connectés

Un dispositif d'accompagnement pédagogique

- Tutorat individuel et collectif
- Temps collectifs de formations spécifiques

Associe la souplesse de l'enseignement à distance avec un double tutorat individuel et collectif afin de mieux accompagner l'étudiant dans son parcours de formation dans l'enseignement supérieur dans des locaux aménagés et conviviaux.

Horaires de présence :
12h minimum/semaine.

Ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00 - fermé aux vacances universitaires



Quelles formations ou diplômes « à distance » ?

Plus de 60 formations et diplômes « à distance », toutes disciplines confondues, sont proposées dans toute la France par les Universités, organismes de formation ou école relevant de l'enseignement supérieur. (cf. www.fied.fr)

Combien ça coûte ?

Le Campus Connecté est gratuit. L'étudiant signe un contrat d'engagement. Il suffit d'un certificat de scolarité attestant l'inscription à une formation à distance.

Seuls les **frais d'inscription et de scolarité** auprès de votre université, école... de référence sont à votre charge.

Financement possible des études : Bourses CROUS, congés de formation professionnelle, Mission locale, Pôle emploi...(se renseigner)

Comment intégrer les Campus Connecté ?

- ✓ **Etre inscrit.e au préalable** (ou en cours d'inscription) sur un parcours de formation post-bac dans un format à distance au sein de n'importe quelle université ou centre de formation à distance.
- ✓ **Prendre contact** avec le responsable du Campus Connecté pour présenter votre projet et déposer votre dossier de candidature.
- ✓ Attendre que votre dossier soit étudié et fasse l'objet d'une **validation**.